

# REVUE INFO - CLIMAT

REVUE TRIMESTRIELLE  
D'INFORMATION CLIMATIQUE



N°: 3  
2021



## EDITORIAL

Les actualités et évènements importants reportés dans la présente revue représentent des étapes cruciales du processus préparatoire à la tenue de la COP26 à Glasgow (1-12 Novembre 2021).

Nous croyons fermement que l'ambition et l'action sont les clés de réussite de ce nouveau rendez-vous mondial des négociations internationales. Les actions et les ambitions qui seront formulées par la Tunisie dans tous les processus préparatoires nationaux devraient être harmonisées avec l'urgence et la gravité des enjeux climatiques, au niveau local, national et international.

**Unité de Coordination nationale dans le domaine du changement climatique**



## FOCUS

Le second trimestre de l'année 2021 a connu en Tunisie d'importantes et intenses activités en matière de changements climatiques. Menées par l'Unité Nationale de coordination sur les changements climatiques relevant du ministère des Affaires Locales et de l'Environnement et avec l'appui technique et financier de plusieurs partenaires dont la Coopération allemande au développement (GIZ), ces activités ont été marquées notamment, par la mise à jour de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) élaborée en 2015 et le renforcement des capacités nationales pour sa mise en œuvre ainsi que le développement du système national de Transparence, conformément aux exigences de l'article 13 de l'Accord de Paris.

De plus en plus consciente du défi climatique, la société civile n'a pas manqué - comme à l'accoutumée - d'apporter sa contribution aux efforts de lutte contre les changements climatiques, à travers nombreux projets et initiatives.

Au niveau international, et malgré la pandémie du Covid-19, un regain d'intérêt pour le dossier du climat a été particulièrement perceptible à travers tous les événements organisés, dont le Sommet virtuel des dirigeants sur le climat organisé par les États-Unis le 22 avril 2021, à l'occasion de la journée de la Terre et qui marque le retour de ce pays dans les négociations climatiques.

Ce 3ème numéro de notre revue INFO-CLIMAT, met la lumière sur l'actualisation de la CDN tunisienne, avec ses deux volets «atténuation» et «adaptation» et rend compte des faits saillants de l'actualité climatique en Tunisie et à l'échelle internationale.



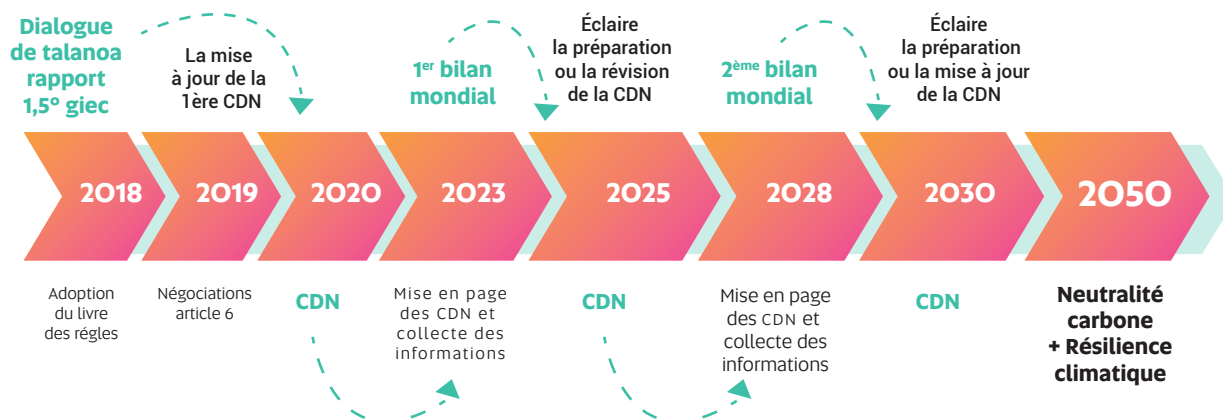
# DOSSIERS DU CLIMAT EN TUNISIE

## LA TUNISIE MET A JOUR SA CONTRIBUTION DETERMINEE AU NIVEAU NATIONAL

### LA CONTRIBUTION DÉTERMINÉE AU NIVEAU NATIONAL (CDN) : DE QUOI S'AGIT-IL ?

Les négociations internationales qui se sont tenues lors de la Conférence de Paris de 2015, dans le cadre de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) ont abouti à un accord mondial sur le réchauffement climatique, appelé « l'Accord de Paris ». Cet accord vise à renforcer la riposte mondiale à la menace des changements climatiques, dans le contexte du développement durable et de la lutte contre la pauvreté, l'objectif étant de contenir le réchauffement planétaire dans une fourchette comprise entre 1,5 °C et 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels (**art. 2 de l'Accord de Paris**).

La réalisation de cet objectif nécessite un engagement réel des pays à travers l'adoption d'une nouvelle trajectoire de développement durable, sobre en carbone et résiliente aux changements climatiques.



Cet objectif commun est soutenu par les Contributions Déterminées au niveau National (CDN, NDC en anglais) qui expriment les efforts déployés par chaque pays pour réduire ses émissions nationales et s'adapter aux effets des changements climatiques. Les CDN sont donc un élément central de l'Accord de Paris et représentent une approche ascendante pour déterminer le niveau et la distribution des actions d'atténuation des Gaz à effet de Serre et d'adaptation aux changements climatiques.

**L'Accord de Paris** (article 4, paragraphe 2) exige que *chaque Partie établisse, communique et actualise les CDN successives qu'elle prévoit de réaliser*. Les nouvelles séries de CDN actualisées doivent répondre aux exigences de l'article 4.3 de l'Accord de Paris, relatives au niveau d'ambition amélioré. L'Accord de Paris a établi une série de cycles de cinq ans pour accroître l'ambition, l'année 2020 étant considérée comme étape cruciale du processus de Paris pour la remise de nouvelles NDC actualisées (les premières étant remises en 2015).

Ces CDN doivent avoir une vision long terme (par exemple un objectif ambitieux visant au moins l'horizon 2030) et devraient inclure les informations nécessaires pour la clarté, la transparence et une meilleure cohérence.

Les parties signataires de l'Accord auraient dû communiquer leurs CDN actualisées en 2020, mais avec la crise sanitaire engendrée par la pandémie Covid-19, les délais ont été prolongés jusqu'à 2021.



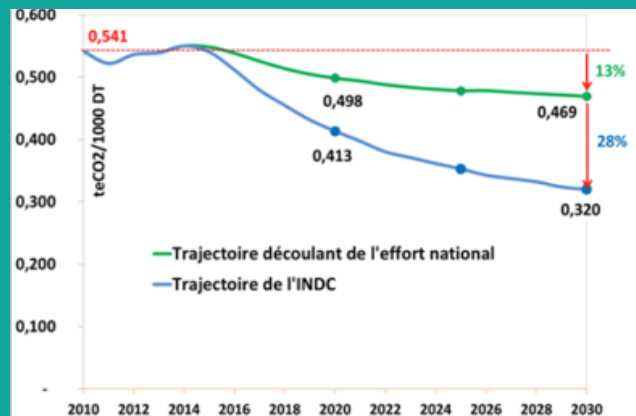
## LES OBJECTIFS DE LA 1ÈRE CONTRIBUTION DÉTERMINÉE AU NIVEAU NATIONAL TUNISIENNE

La Tunisie a ratifié l'Accord de Paris en Octobre 2016 et a confirmé ainsi son engagement politique au niveau international, d'élaborer et de mettre en œuvre sa Contribution Nationale Déterminée (CDN).

Dans sa première CDN, élaborée en 2015, la Tunisie se propose de réduire ses émissions de gaz à effet de serre dans tous les secteurs, de manière à baisser son intensité carbone de 41% en 2030 par rapport à l'année de base 2010.

La Tunisie prévoit de baisser de manière inconditionnelle, et avec son propre effort, de 13% son intensité carbone\* par rapport à l'année 2010.

Pour la réalisation du reste de l'objectif, soit une baisse additionnelle de l'intensité carbone de 28%, la Tunisie compte sur l'appui de la communauté internationale en termes de financement, de renforcement des capacités et de transferts technologiques.



\*L'intensité carbone est calculée comme étant le rapport entre le total des émissions de gaz à effet de serre (exprimées en tonnes-équivalent CO<sub>2</sub>) et le PIB - Produit Intérieur Brut - à valeur constante.

En ce qui concerne l'adaptation, la Tunisie reste très vulnérable au réchauffement climatique attendu dans la région, notamment en termes de fortes hausses des températures, de baisse des précipitations et d'augmentation de niveau de la mer. Les impacts socio-économiques et environnementaux toucheront notamment les ressources en eau, l'agriculture, les écosystèmes naturels et artificiels, le littoral, la santé et le tourisme.

La mise en œuvre de la CDN, pour la couverture des besoins d'investissement et le financement des programmes de renforcement des capacités, nécessite la mobilisation de 20 milliards US\$, dont 18 milliards pour l'atténuation.

Pour la réalisation du programme de suivi et de coordination des activités relatives à la mise en œuvre de l'Accord de Paris, l'« Unité de Gestion par Objectifs » (UGPO), a été créée en 2018. Elle a été mise en place au sein du Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement (MALEn) qui coordonne la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique. Cette unité, coordonne actuellement la mise à jour de la première CDN nationale, avec ses deux volets atténuation et adaptation, qui se réalise avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et de la coopération allemande au développement (GIZ).

Après sa finalisation prévue pour juillet 2021, la version actualisée de la CDN sera soumise à la CCNUCC<sup>1</sup>, et ceci avant la tenue de la COP 26, prévue pour le mois de novembre 2021.

<sup>1</sup> CCNUCC – Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements climatiques



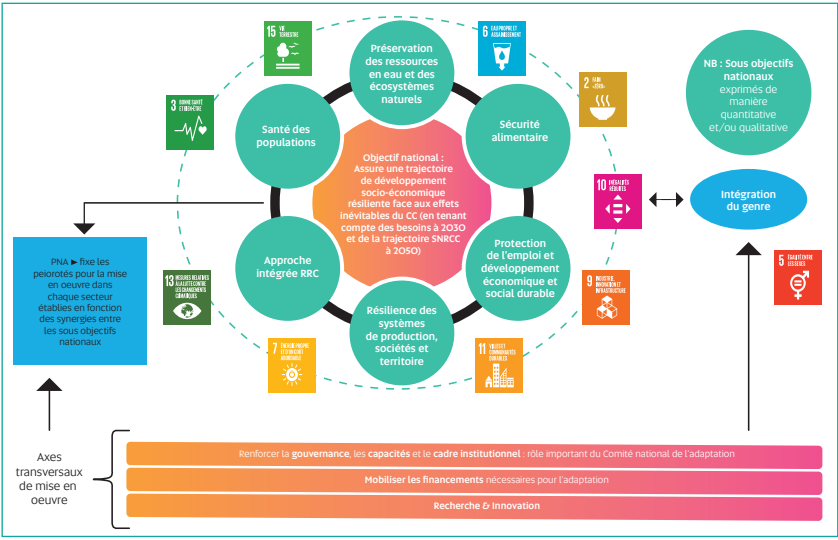
# ACTUALISATION DE LA PREMIÈRE CDN TUNISIENNE : BILAN ET PERSPECTIVES

Pour respecter ses engagements internationaux, la Tunisie s'emploie à actualiser sa première Contribution Déterminée au niveau National (CDN) avec ses deux volets atténuation et adaptation.

Dans ce cadre, deux ateliers virtuels ont été organisés, les 18 et 19 mai 2021, par le ministère des Affaires Locales et de L'Environnement à travers l'Unité de Coordination nationale sur les changements climatiques, représenté par le Point focal national de la Conventions Cadre de Nations Unies pour les Changements Climatiques les Changements Climatiques (CCNUCC), avec le soutien technique et financier du PNUD.

L'atelier du 18 mai a été consacré à la partie atténuation et a groupé des représentants des différents secteurs économiques visés par la réduction des GES<sup>2</sup>, (énergie, procédés industriels, agriculture, déchets, ...) ainsi que du MALEn, de la GIZ<sup>3</sup> et du PNUD.

L'atelier du 19 mai a concerné l'adaptation aux changements climatiques. Une quarantaine de personnes y ont participé, représentant les six secteurs pris en compte par le



volet adaptation (eau, agriculture, écosystèmes-forêts-parcours, santé, tourisme et littoral), le MALEn et le PNUD.

### Ayant la même structure, les deux ateliers ont abordé les éléments suivants :

- ▶ Bilan des réalisations sur la période 2015-2020
- ▶ Actualisation des objectifs de la CDN en matière d'atténuation et d'adaptation
- ▶ Prochaines étapes pour la finalisation des deux volets de la CDN, au cours du mois de juillet 2021

Les discussions ont fait ressortir des recommandations visant la cohérence des objectifs de la CDN avec ceux des stratégies nationales, l'harmonisation des actions sectorielles avec les priorités nationales et la nécessité de consolider et valider les objectifs suite à une large concertation sectorielle.

## ADOPTION D'UN NOUVEAU PROGRAMME POUR ACCÉLÉRER LA MISE EN ŒUVRE DE LA CDN

Un nouveau programme tendant à accélérer les efforts pour la mise en œuvre de la Contribution déterminée au niveau National (CDN) a été adopté le 17 mai 2021 par son Comité Local d'Approbation (LPAC), dans le cadre d'une réunion virtuelle. La réunion s'est déroulée en présence de la Représentante Adjointe du PNUD Tunisie, Mme. Alissar Chaker et a groupé des représentants du ministère des Affaires Étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, du ministère des Affaires Locales et de l'Environnement (MALEn), du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et de l'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie (ANME).



Ce nouveau programme est en symbiose avec les priorités nationales et mondiales dans le domaine des changements climatiques (Agenda 2030, Accord de Paris, ...) et vise l'accélération des efforts pour la mise en œuvre de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN).

<sup>2</sup> GES - Gaz à Effet de Serre

<sup>3</sup> GIZ - Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Agence de Coopération Technique allemande )



Son objectif est d'accélérer la concrétisation des objectifs de la CDN tunisienne à travers le renforcement de la gouvernance climatique et son financement aux niveaux national et sectoriel ainsi que le cadre de transparence et l'engagement des parties prenantes pour contribuer aux efforts mondiaux de réduction des GES et pour favoriser l'émergence d'un nouveau modèle économique résilient, durable et équitable.

La mise en œuvre du projet est prévue pour la période 2021-2025. Le projet est soutenu financièrement par le ministère fédéral allemand de la Coopération Économique et du Développement (BMZ), le ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Protection de la Nature et de la Sécurité nucléaire (BMU), le PNUD et le gouvernement tunisien.

## LA TUNISIE DÉVELOPPE SON SYSTÈME NATIONAL DE TRANSPARENCE D'ATTÉNUATION

Le ministère des Affaires Locales et de l'Environnement a organisé, le 1er Juin 2021, un atelier virtuel portant sur la présentation des premiers résultats de l'étude « Développement du système national de transparence », réalisée dans le cadre du projet « Renforcement des capacités institutionnelles pour la mise en œuvre de la NDC en Tunisie », soutenu par la GIZ. L'atelier a réuni une trentaine de participants des parties impliquées dans la mise en œuvre de ce système, ainsi que des représentants des collectivités locales, de plus en plus intéressées par les aspects de la politique climatique à l'échelle locale.



L'étude en cours est menée dans le cadre du respect des obligations internationales de la Tunisie, notamment l'Accord de Paris sur le climat qui, dans son article 13, exige la mise en place d'un cadre de transparence renforcée pour mesurer régulièrement les progrès accomplis par les pays en matière de réduction des émissions de GES, la mise en œuvre de sa CDN et le soutien financier reçu. Le nouveau cadre de transparence vise à établir la confiance mutuelle entre les pays, à amplifier l'ambition climatique et à suivre rigoureusement les politiques publiques d'atténuation. Le suivi de la mise en œuvre des toutes les actions mentionnées sera rapporté de manière régulière dans le cadre des BTR (Biennial Transparency Report) qui viendront remplacer les Biennial Update Reports d'ici 2025.

L'étude est réalisée avec l'appui du projet « Renforcement des capacités institutionnelles pour la mise en œuvre de la NDC en Tunisie » (NDC-IKI). Ce projet est mis en œuvre conjointement par le MALEn et la GIZ et financé par le ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Protection de la Nature et de la Sécurité nucléaire (BMU). Le PNUD intervient aussi pour appuyer la réalisation d'activités entrant dans le cadre de la transparence (actualisation de l'inventaire national des GES, bilan des réalisations de la mise en œuvre de la CDN et actualisation de la CDN).

L'atelier avait comme principal objectif l'analyse des actions du système de transparence répondant au mieux aux exigences internationales et au contexte tunisien et de proposer la construction de ce système sur la base d'une articulation cohérente entre les quatre piliers suivants :

- ▶ Un système d'inventaire des GES
- ▶ Un système de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la CDN
- ▶ Un système de suivi des appuis (fournis et mobilisés en matière de financement, de transfert de technologies et de renforcement des capacités)
- ▶ Un système transparent pour le reporting des informations au niveau national et international.

Dans l'élaboration d'un plan de mise en œuvre du système national de transparence, d'autres éléments d'ordre institutionnel, politique, réglementaire et financier ainsi que le renforcement des capacités seront pris en considération.

Il convient de noter la nécessité d'une implication directe et de l'appropriation sectorielle en termes de politique climatique, comme condition de succès pour une mise en place pérenne du système national de transparence.



# ACTUALITES CLIMATIQUES EN TUNISIE

## NOUVELLES ACTIVITÉS

### Réflexions du Comité National Technique Consultatif dans le domaine de l'atténuation

En tenant sa première réunion le 3 juin 2021, sous forme d'atelier, le Comité National Technique consultatif dans le domaine de l'atténuation des changements climatiques a mené des réflexions autour des programmes et des stratégies relatifs à l'atténuation des émissions des GES en Tunisie. Ce comité a pour rôle d'appuyer la gouvernance climatique nationale et de renforcer l'Unité de Coordination nationale dans le domaine des changements climatiques.

L'ouverture de l'atelier a été assurée par Mme Tanja Faller, Cheffe du Cluster Energie et Climat de la GIZ, M. Mohamed Zmerli, le Point Focal de la CCNUCC, qui a mis en évidence l'importance du Comité d'Atténuation qui doit agir en tenant compte des enjeux internationaux et des priorités nationales.

De son côté, Mme Faller a réaffirmé l'engagement de la GIZ afin d'appuyer les efforts nationaux dans le domaine du changement climatique, soulignant le rôle important à jouer par l'UGPO pour respecter les engagements climatiques de la Tunisie.

L'objectif de l'atelier était d'initier la réflexion sur le rôle que pourrait jouer le comité dans l'accompagnement de la politique publique d'atténuation des émissions de GES aux niveaux national et sectoriel et formuler des recommandations concernant les activités futures de ce comité pour la mise en œuvre de l'accord de Paris en Tunisie.

S'étant déroulé en mode hybride (présentiel et virtuel) l'atelier a traité des enjeux internationaux et des priorités nationales en relation avec l'atténuation, du bilan national de réalisation des objectifs de la CDN, et des exigences en matière de reporting et de transparence.



**Le Comité National Technique consultatif dans le domaine de l'atténuation du changement climatique, a été créé en vertu du décret gouvernemental n°69-2020, en date du 07 Février 2020 il porte sur la composition du comité, ses attributions et les modalités de son fonctionnement.**

#### Les discussions de l'atelier ont porté sur des conclusions ayant trait à :

- ▶ La nécessité d'intégrer les enjeux climatiques dans les plans de relance économique post covid et saisir la crise sanitaire comme une opportunité pour bâtir un mode de développement économique vert sur la base de l'utilisation des technologies bas carbone.
- ▶ L'implication des secteurs dans l'élaboration et le suivi des politiques d'atténuation pour accélérer la mise en œuvre de la CDN
- ▶ L'implication du Comité national technique consultatif, en particulier dans le choix de la typologie de l'objectif de la CDN révisée et le suivi de la mise en œuvre de la CDN
- ▶ L'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités dédié audit comité sur l'ensemble des aspects méthodologiques en relation avec la politique d'atténuation



## Le COPIL du projet « Renforcement des capacités institutionnelles pour la mise en œuvre de la NDC de la Tunisie » trace les orientations futures



Le projet « Renforcement des capacités institutionnelles pour la mise en œuvre de la NDC de la Tunisie » mis en œuvre conjointement par le MALEn, l'ANME et la GIZ et financé par le Ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Protection de la Nature et de la Sécurité nucléaire (BMU) vise à mettre en place un cadre favorable à la mise en œuvre de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN), ayant comme focus l'atténuation des émissions des GES.

Lancé en juillet 2019 et pour une durée de 4 ans, le projet intervient à travers 4 axes à savoir : le renforcement du cadre stratégique et institutionnel, l'élaboration d'un cadre de transparence, le renforcement des opportunités pour la finance climat et la contribution aux négociations internationales sur le climat et le partage d'expérience.

Le Comité de pilotage (COPIL) du projet a tenu sa première réunion le 4 juin 2021 afin de présenter l'état d'avancement du projet et de mener des concertations sur les prochaines étapes du projet et des réflexions sur ses orientations futures. La réunion a groupé les membres du COPIL ( MALEn, ANME, MDICI<sup>4</sup>, le Ministère des Affaires Étrangères, GIZ) qui sont les principaux acteurs impliqués dans le domaine des changements climatiques.

Prenant connaissance de l'état d'avancement des activités menées dans le cadre du projet, le COPIL a émis des recommandations visant, notamment, à renforcer les capacités sectorielles dans l'architecture financière climatique pour la mobilisation des ressources et à soutenir la partie tunisienne dans les négociations internationales, notamment à la COP 26.

### Encadré :

*\* M. Zmerli Mohamed, représentant le Point focal Changement climatique de la CCNUCC et responsable de l'Unité de Coordination nationale dans le domaine des changements climatiques - MALEn*

« Le projet est très lié à la politique climatique du pays et aux enjeux internationaux. Le renforcement des capacités nationales dans les négociations internationales et la finance climat sont des axes d'une très haute importance pour la concrétisation des objectifs nationaux.»

## Coopération tuniso-britannique dans le domaine des changements climatiques : un appui aux efforts nationaux en vue de la COP26 à Glasgow

La coopération britannique rejoint les autres partenaires de la Tunisie pour appuyer le pays dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques nationales climatiques.

Le Comité de Pilotage de la coopération bilatérale tuniso-britannique dans le domaine des changements climatiques s'est réuni, virtuellement, le 7 mai 2021 en vue de définir les grandes lignes de la coopération dans ce domaine, à court et moyen terme. Il est formé des représentants de l'ambassade de la Grande Bretagne à Tunis, du ministère des Affaires Étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, du ministère des Affaires Locales et de l'Environnement et d'autres ministères et structures nationales (ministères de l'Agriculture, de la Santé, du Transport, du Tourisme, ANME, ANGED, ANPE, APAL, SONEDE, ONAS).

A court terme, la coopération britannique appuiera la réalisation d'une étude portant sur les impacts économiques des changements climatiques et les possibilités de leur atténuation en Tunisie. L'étude identifiera et quantifiera les co-bénéfices de quatre options d'atténuation par modélisation (la réduction du taux de clinker dans la composition du ciment, la mobilité électrique, la valorisation énergétique des déchets ménagers au niveau des décharges et des boues des stations d'assainissement), permettant à la Tunisie de mieux connaître les bénéfices de l'action climatique et en même temps d'être mieux outillée pour saisir les opportunités qui se présenteront à la COP26 à Glasgow (novembre 2021).

A moyen terme, l'appui de la coopération visera notamment les actions de communication sur la politique climatique nationale, en mettant en exergue les impacts des changements climatiques sur la Tunisie et les opportunités du pays pour une transition bas carbone.

<sup>4</sup> MDICI - Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale



## Cérémonie de lancement du projet « ProtecT »

Dans l'esprit de la consolidation des efforts de la coopération tuniso-allemande dans le domaine de l'environnement et des changements climatiques, les partenaires du projet PROTECT ont célébré ensemble, le 20 Mai 2021, le démarrage du projet.

Réduire l'impact des changements climatiques, intégrer l'économie circulaire, créer de l'emploi vert, associer le secteur privé, sensibiliser les décideurs, la jeunesse et la société civile, tels sont les objectifs de ce projet.

La GIZ a été mandatée par le ministère fédéral allemand de la Coopération Economique et du Développement pour la mise en œuvre du projet « ProtecT », conjointement avec le ministère des Affaires Locales et de l'Environnement et l'Agence Nationale de Gestion des déchets (ANGED). Ce projet qui vise aussi à aider la Tunisie à honorer ses engagements internationaux en matière de protection du climat s'étalera sur 4 ans avec un budget total de 5 millions d'euros.



### Quatre volets composent ce projet, visant :

- ▶ L'élaboration d'un cadre stratégique favorisant la mise en œuvre d'une économie circulaire dans le secteur de gestion des déchets, respectueuse du climat et créatrice d'emplois.
- ▶ Le renforcement des capacités et la réorganisation institutionnelle au niveau national et local
- ▶ La promotion et le développement des modèles de partenariat pour une participation accrue du secteur privé
- ▶ La sensibilisation des décideurs politiques et l'implication de la société civile à travers le développement de nouveaux instruments de sensibilisation.

## NOUVELLES ACTIVITÉS

### Plan d'action national pour l'intégration du genre dans la politique climatique en Tunisie

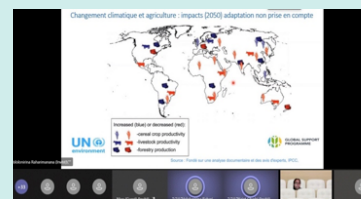
L'élaboration d'un plan d'action national pour l'intégration du genre dans la politique climatique en Tunisie a été officiellement lancée le 6 avril 2021 lors d'un atelier organisé à Tunis, sous la présidence de M. Kamel Doukh, ministre de l'Environnement et des Affaires Locales par intérim, de Mme. Imen Houimel, ministre de la Femme, de la Famille et des Personnes âgées et en présence de Mme. Alissar Chaker, représentante Résidente Adjointe du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) Tunisie.



Avec l'implication directe des membres du Conseil des pairs, l'atelier a permis de présenter les objectifs recherchés à travers l'élaboration de ce plan et la méthodologie qui y sera adoptée. Il a en outre permis d'entamer les travaux de sa co-construction sur la base des cinq domaines prioritaires définis dans le plan de Lima adopté par les Etats parties de la Convention-Cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) lors de la Conférence des Parties (COP 23) tenue en 2017.

### Vers le renforcement des capacités nationales dans l'évaluation de la vulnérabilité et l'adaptation aux changements climatiques

Un partenariat a été établi entre le ministère des Affaires Locales et de l'environnement et Global Support Program (GSP) à travers le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) dans le cadre du renforcement des capacités nationales dans l'évaluation de la vulnérabilité et l'adaptation aux changements climatiques. Ce partenariat vise à renforcer les capacités techniques des participants en matière d'adaptation aux changements climatiques dans la préparation des communications nationales (CN) et des rapports biennaux actualisés (BUR) conformément à la CCNUCC.



Dans ce cadre, des sessions virtuelles de renforcement des capacités ont eu lieu les 27,28, 29 et 30 avril 2021.

2021. Elles ont été assurées par un groupe d'experts internationaux avec la participation d'une quarantaine de représentants du Comité technique consultatif dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques.





## Formation des membres du Forum national des acteurs de l'adaptation au changement climatique en Tunisie

Un atelier de formation destiné aux membres du Forum national des acteurs de l'adaptation aux changements climatiques en Tunisie a été organisé du 24 au 28 mai 2021 à Sousse.

Le Forum est une initiative du projet « Renforcement de capacités et appui à l'exécution de la politique nationale d'adaptation au changement climatique en Tunisie » (Adapt- CC), mis en œuvre conjointement par la GIZ et le Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement (MALEn). Il est financé par le ministère fédéral allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ).

Afin de s'adapter aux contraintes sanitaires engendrées par la pandémie du Covid-19 et assurer une meilleure interactivité lors de la formation, les membres du Forum ont été répartis en 3 groupes pendant 5 jours. La formation a été entamée par l'évaluation des connaissances des acteurs de la société

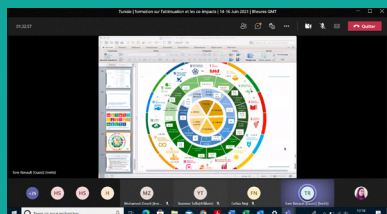


civile, des médias, du secteur privé ainsi que des acteurs municipaux en matière de changement climatique.

Des exercices de jeu de rôles ont été animés par M. Kamel Tounsi afin de présenter le concept du changement climatique et ses fondements avec un effort de contextualisation, les arrangements institutionnels du changement climatique en Tunisie, ses effets sur les écosystèmes, les sociétés et l'économie de la Tunisie, les éléments de la politique climatique en Tunisie et les cibles nationales en matière de changement climatique (adaptation et atténuation).

Cette formation a permis aussi aux membres du Forum de s'informer sur quelques projets d'adaptation en cours en Tunisie et d'avoir une idée générale sur la finance climat.

## Renforcement des capacités nationales concernant les mesures d'atténuation et les co-impacts



Dans le cadre du programme de renforcement des capacités nationales pour la mise à jour de la Contribution Déterminée Nationale (CDN) et des rapports biennaux (BUR), en vertu de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), l'unité de coordination sur les changements climatiques (UGPO CC) du ministère des Affaires Locales et de l'Environnement a organisé les 14, 15, et 16 Juin 2021 un atelier de formation sur les mesures d'atténuation et les co-impacts correspondants.

L'évènement a été organisé en ligne, en collaboration avec le réseau GSP (Global Support Program) et avec l'appui du Secrétariat de la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) à travers le Centre Régional de Collaboration (CRC Lomé) et du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) à travers le Programme Mondial de Soutien (GSP).

Une trentaine de participants, représentant différents secteurs (énergie, industrie, gestion des déchets, transport, assainissement, agriculture, forêts et autres utilisations des terres, la production agricole (AFAT), l'ANPE, la municipalité de Sfax) ont pris part à l'atelier et aux exercices pratiques ainsi qu'aux discussions.

**Structuré en modules de formation et animé par un expert international, l'atelier a porté sur les sujets suivants :**

- ▶ Le contexte des actions d'atténuation des changements climatiques ;
- ▶ La hiérarchisation des actions d'atténuation et les méthodes de sélection ;
- ▶ Les co-impacts de l'action de l'atténuation et les outils d'évaluation
- ▶ Les Contributions Déterminées au niveau National et les défis ainsi que les obligations de leur mise en oeuvre.



## SOCIÉTÉ CIVILE ET JEUNESSE

### Rôle de la société civile dans la mise en œuvre de la CDN en Tunisie

Le rôle que peut jouer la société civile dans la mise en œuvre de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN), tel était l'objet de l'atelier de concertation organisé les 10 et 11 avril 2021 à Tozeur par le ministère des Affaires Locales et de l'Environnement avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD Tunisie).

Avec la participation de 25 représentants de la société civile, des autorités locales, des institutions et des universités

de la région du sud tunisien l'atelier a permis de :

- ▶ Présenter la politique nationale en matière de lutte contre les changements climatiques,
- ▶ Présenter les engagements de la Tunisie envers la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC),
- ▶ Partager des expériences et des projets liés aux changements climatiques menés par la société civile dans le sud du pays, région aride et oasienne, vulnérable aux effets de ce phénomène,
- ▶ Élaborer des recommandations préliminaires pour amplifier la contribution des acteurs non étatiques, en particulier la société civile dans la région du sud, à la mise en œuvre de la CDN en Tunisie.



### Vision de la jeunesse tunisienne concernant la politique climatique du pays

L'Unité Nationale de Coordination sur les changements climatiques, au ministère des Affaires Locales et de l'Environnement, a participé le 08 Juin 2021 à un atelier débat avec les associations et les jeunes actifs dans le domaine des changements climatiques, en présence de M. James Cleverly, ministre britannique des Affaires étrangères en charge du Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, et M. Edward Oakden, ambassadeur du Royaume Uni à Tunis.

Le débat a porté sur la vision des jeunes concernant les priorités climatiques et les opportunités d'amélioration du niveau d'ambition de la politique climatique en Tunisie.

M. Mohamed Zmerli, représentant le Point Focal national de la CCNUCC, a présenté les grandes étapes de préparation de la Tunisie à la COP26, prévue en novembre prochain à Glasgow et les voies de collaboration avec le pays hôte pour le succès de cette conférence.

# JEUNES CHAMPIONS DU CLIMAT



## Wafa Hamdi, cette jeune tunisienne engagée dans l'action climatique locale

Wafa Hamdi, 28 ans, se distingue au sein de la société civile par une intense activité par laquelle elle entend, comme beaucoup de jeunes tunisiens, contribuer à la lutte menée en Tunisie contre les changements climatiques. Titulaire d'une licence en protection de l'environnement (spécialité traitement et valorisation des rejets) puis d'un Master en technologies de l'environnement (spécialité Génie de l'environnement), elle s'est engagée très tôt dans l'action associative liée à l'environnement en créant à l'université un club dédié à ce domaine dans le but de divulguer à travers le réseautage étudiant les opportunités ainsi que les informations y afférentes.



Wafa Hamdi est en charge du projet Adaptation citoyenne aux changements climatiques (2017-2018), du programme Environnement et Climat au sein du Réseau alternatif (2017-2019), du projet « Forum vert pour le climat » (2018-2019) et du projet « Action locale climat » (2020-2021). Elle acquiert ainsi une riche expérience qui la hisse au niveau de consultante en changements climatiques.

**Dans l'interview qui suit, Wafa Hamdi évoque ses activités qui procèdent d'un engagement citoyen résolu au service de l'environnement et s'exprime sur un défi à relever : la vulnérabilité locale.**

### 1- EN QUOI CONSISTE LE PROJET « ACTION LOCALE CLIMAT » ?

Il s'agit d'une initiative personnelle soutenue par la fondation allemande Heinrich Böll Stiftung (HBS) Tunis. Ce projet est réalisé en collaboration avec 8 communes tunisiennes (Sfax- Mahares – Mateur – Menzel Abderrahmane – Bou Salem -Ain Draham – Djerba Ajim et Dejrba Houmet Essouk). Il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du processus de gouvernance climat au niveau local dans le but de permettre aux acteurs locaux de contribuer aux efforts nationaux en matière de changements climatiques.

Le projet vise à encadrer les représentants des municipalités, des structures publiques, des structures privées, de la société civile, ainsi que des jeunes activistes et des médias locaux pour les amener à participer à l'action climat à l'échelle locale par la préparation et la mise en exécution de leurs plans locaux climat. Il a également pour objectif l'instauration d'un dialogue structuré avec les différentes parties prenantes tant locales, régionales que nationales.

En outre, je m'emploie à l'exécution d'un deuxième projet dont le but est l'encadrement des jeunes activistes pour la préparation des contributions à la mise à jour de la CDN tunisienne en partenariat avec le point focal de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), le ministère des Affaires Locales et de l'Environnement (MALE) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

### 2- QUELS PROJETS ENVISAGERIEZ-VOUS DANS L'AVENIR DANS LE CADRE DE VOS ACTIVITÉS ?

Je voudrais travailler en profondeur sur les politiques climatiques locales en Tunisie pour faire prévaloir une action climatique locale à même de réduire la vulnérabilité des communautés tunisiennes.

### 3- COMMENT JUGEZ-VOUS LA POLITIQUE TUNISIENNE DANS LE DOMAINE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ?

La Tunisie fait partie des pays avancés en matière d'engagement climat au niveau national. Cependant, elle fait face à de nombreuses difficultés pour la mise en œuvre de ses engagements au niveau local.

### 4- AVEZ-VOUS DES RECOMMANDATIONS À FAIRE DANS CE SENS ?

Agir au niveau local en prenant en considération le fait que les engagements nationaux sont des fondements nécessaires pour la réduction de la vulnérabilité des communautés locales.



## ACTUALITES CLIMATIQUES AU NIVEAU INTERNATIONAL

Les évènements qui ont marqué le premier semestre de l'année 2021 à l'échelle internationale laissent entrevoir une nouvelle dynamique dans le domaine des changements climatiques et une volonté politique affichée pour soutenir une action climatique ambitieuse.

### LES FAITS SAILLANTS

- ▶ **Le Sommet virtuel des dirigeants sur le climat**, organisé par les États-Unis le 22 avril 2021, à l'occasion de la Journée de la Terre, marque le retour des États Unis dans les négociations climatiques. Il a donné un nouvel élan aux efforts déployés par les



- ▶ principales économies du monde pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat.
- ▶ **Les réunions virtuelles des ministres du climat et de l'environnement du G7** tenues les 20 et 21 mai 2021. Les ministres se sont engagés à promouvoir le développement durable et à stimuler une action ambitieuse sur les changements climatiques avant le prochain sommet des dirigeants du G7.
- ▶ **Les conférences virtuelles d'ONU Climat** (31 mai-17 juin 2021), consacrées aux sessions des organes subsidiaires - l'organe subsidiaire du conseil scientifique et technologique (SBSTA) et l'organe Subsidiaire de Mise en Œuvre (SBI), ont eu comme objectifs la progression sur plusieurs questions techniques en suspens qui sont essentielles pour réussir la COP 26, la mise en œuvre de l'Accord de Paris et, à terme, la limitation des températures mondiales à 1,5°C.
- ▶ **Le Sommet des dirigeants du G7** (Cornouailles, Royaume-Uni, 11, 12, 13 juin 2021) a débattu de l'urgence climatique, avec un plan d'action pour tenter de limiter le réchauffement climatique. Les dirigeants du G7 se sont prononcés pour une réduction d'environ de moitié de leurs émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et pour l'impulsion des investissements dans les infrastructures vertes dans les pays en développement afin de stimuler et décarboner leurs économies.

### ILS ONT DÉCLARÉ :

Antonio Guterres, Secrétaire Général des Nations Unies : « 2021 est une année charnière pour faire face à l'urgence climatique mondiale ».

JOE BIDEN, président des Etats Unis d'Amérique : « Nous sommes dans une course pour surmonter la crise existentielle de notre époque. Nous devons tendre vers un avenir plus durable et prospère. C'est la décennie décisive. Ce sommet virtuel des dirigeants sur le climat est un premier pas jusqu'à la COP26 de Glasgow ».



### NOUS CONTACTER

Unité de Gestion par Objectifs pour la mise en oeuvre de l'Accord de Paris sur le Climat  
Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement.

**Point Focal National de la Convention des Nations Unies sur les Changements Climatiques**  
**M. Mohamed ZMERLI,**  
**E-mail : zmerli\_mohamed@yahoo.com**

